



# Bulletin Municipal N°2

15 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 15 avril à 20h00, le Conseil Municipal de Cauvigny dûment convoqué s'est réuni à la salle du conseil.

Ouverture de la séance à 20h00.

## Présents :

Mesdames Christine DAVIAU, Patricia DEPONDT, Laura DOMERGUE, Julie DURAND, Valérie JUGAN-GORGE, Cécile VIDAL, Charlène NATER.

Messieurs Grégory ANCART, Pascal BARRAULT, Julien BREEMEERSCH, Frédéric BROSSARD, Francis CHABLE, Mathieu DEHARBE, François GOMEZ, Julien JACQUEMIN-DISSE, Marc LEROY, Carlos RIBEIRO-FARIA.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Elodie BAELEN, Sophie JOUAN.

## Ordre du jour

1. Appel nominal.
2. Nomination d'une ou d'un secrétaire de séance. François GOMEZ
3. Approbation du PV du Conseil Municipal du 21 mars 2026. **Vote à l'unanimité.**

## Délibérations et désignation des membres des commissions



- ✓ Délibération et désignation des membres de la commission d'appel d'offres (3 titulaires, 3 suppléants)  
Titulaires : Francis CHABLE, Julien BREEMEERSCH, François GOMEZ et 3 suppléants : Elodie BAELEN, Julien JACQUEMIN-DISSE et Marc LEROY.
- ✓ Délibération et désignation d'un correspondant défense : Frédéric BROSSARD.
- ✓ Délibération et désignation des membres de la commission du CCAS : Christine DAVIAU, Elodie BAELEN, Laura DOMERGUE, Charlène NATER. Membres extérieurs : Magalie CERNY, Sybille GRELL, Karine LACAILLE et Stéphane GROSCLAUDE.
- ✓ Délibération pour désigner les membres de la commission des impôts directs (CCID) : L'ensemble du Conseil Municipal et 5 personnes extérieures en cours de recrutement.
- ✓ Délibération et désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant au Syndicat Mixte Oise très haut débit, titulaire le Maire et un suppléant : Mathieu DEHARBE.
- ✓ Délibération et désignation des membres de la commission d'embellissement : Patricia DEPONDT, Julie DURAND, Laura DOMERGUE, Sophie JOUAN, Charlène NATER et Mathieu DEHARBE.
- ✓ Délibération et désignation des membres de la commission communication : Patricia DEPONDT, François GOMEZ, Elodie BAELEN, Christine DAVIAU, Sophie JOUAN, Cécile VIDAL.

- ✓ Délibération et désignation des membres de la commission de sécurité, le Maire, Valérie JUGAN-GORGE, Pascal BARRAULT et François GOMEZ.
- ✓ Délibération et désignation des membres de la commission des jeunes : Laura DOMERGUE, Sophie JOUAN, Charlène NATER, Cécile VIDAL, Grégory ANCART et Mathieu DEHARBE.
- ✓ Délibération concernant les nouveaux tarifs de la location de la salle polyvalente. Tarif pour les habitants : 500 € pour une journée et 760 € pour le week-end. Pour les extérieurs : 600 € pour une journée et 860 € pour le week-end.
- ✓ Désignation et élection des membres représentant la commune au comité des fêtes : François GOMEZ, Christine DAVIAU, Julie DURAND, Valérie JUGAN-GORGE, Mathieu DEHARBE. Membres extérieurs : Lydie BECUWE, Régine DE FARIA, Annick DETURMESNYES, François CARON et Frédéric GAUTHIER.

## Finances



- ✓ Présentation pour délibérations du compte financier unique (CFU) de 2025 en fonctionnement et investissement et des affectations au BP 2026.
- ✓ Présentation pour délibérations du compte administratif et du compte de gestion 2025 du CCAS et des affectations au BP 2026.
- ✓ Vote des taxes directes locales : taxe foncière bâtie, taxe foncière non bâtie, taxe d'habitation.
- ✓ Vote des subventions aux associations.
- ✓ Présentation pour délibération et vote du budget primitif de fonctionnement et d'investissement communal de 2026.
- ✓ Présentation pour délibération et vote du budget primitif du CCAS 2026.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif (CFU) dressé par le percepteur en concordance avec le compte de gestion de l'exercice 2025, Madame Christine DAVIAU première adjointe a procédé au vote du compte financier unique 2025.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte financier unique 2025 comme suit :

- **Fonctionnement**
  - **Dépenses 1.108.654,89 €**
  - **Recettes 2.654.108,21 € (y compris les recettes reportées)**
  - **Excédent 1.545.453,32 €**
- **Investissement**
  - **Dépenses 124.571,47 €**
  - **Recettes 141.225,39 € (y compris les recettes reportées)**
  - **Excédent 16.653,92 €**
- **Reste à réaliser en investissement de l'exercice 2025 : 130.145,92 €**
- **Affectation au BP 2026 au compte 1068 en recette d'investissement pour besoin de financement la somme de 130.145,92 € du résultat de fonctionnement 2025.**
- **Affectation du reste de l'excédent de fonctionnement 2025 au compte 02 du Budget primitif de fonctionnement 2026, la somme de 1.415.307,40 €**

.....

Le compte administratif (CFU) du CCAS en concordance avec le compte de gestion dressé par le percepteur a été proposé au vote par Mme Christine DAVIAU, première adjointe et voté à l'unanimité de la manière suivante :



- **Fonctionnement**
  - **Dépenses** **11.173,95 €**
  - **Recettes** **14.470,00 €** (y compris les Recettes reportées)
  - **Résultat de clôture positif** **3.296,05 €**

L'excédent de fonctionnement 2025 de 3.296,05 € est reporté au BP 2026 au compte 02 en recette.

## Budget 2026

Monsieur le Maire propose **de ne pas réévaluer les taxes** et de maintenir les taux comme suit :

- Taxe foncière sur le bâti : 44,77 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 48,89 %
- Taxe d'habitation résidence secondaire : 10,02 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité les taux ci-dessus.

## Votes des subventions aux associations à l'unanimité

- CCAS : 10.201€
- AFM TÉLÉTHON : 150 €
- UMRAC OISE anciens combattants Cauvigny : 200 €
- Asso départ de parents d'handicapés mentaux UNAPEI 60 : 150 €
- Arizona Country Danse : 300 €
- Football NOAILLES-CAUVIGNY : 3.000 €
- Football NOAILLES-CAUVIGNY : 500 € pour subvention exceptionnelle pour tournoi U14 en Belgique.
- Bibliothèque (comité des fêtes) : 2.000€
- Comité des fêtes : 8.500 €
- Coopérative OCCE 60 école « le grand jardin » : 3.500 €
- GCC et GSC : 1.300 €
- Récréation : 350 €
- Société de chasse Cauvigny : 250 €
- Ligue contre le cancer : 200 €
- Secours catholique : 150 €
- Tennis club Noailles : 400 €
- Pompiers de Noailles : 300 €
- L'envole protection et soins aux animaux en souffrance : 150 €
- Fil d'Ariane (chien d'aveugle) : 100 €
- Maison assistantes maternelles : 50 €
- Détente et création : 150 €
- A.P.E association des parents d'élèves : 300 €
- Union National de Combattants : 150 €
- Les Indé'parents : 180 €

## Présentation du budget primitif 2026 en fonctionnement et investissement adopté à l'unanimité comme suit :

- Fonctionnement
  - Budget communal primitif 2026, équilibré en dépenses et recettes : 2.753.035,40 €
- Investissement
  - Budget communal primitif 2026 en investissement, équilibré en dépenses et recettes : 1.480.604 €

# Présentation du budget primitif 2025 du CCAS adopté à l'unanimité comme suit :



- Budget communal primitif 2026 du CCAS en fonctionnement, équilibré en dépenses et recettes soit : 14.497 €

Séance levée à 22h00

-----



## Outils de communication



Le site internet est à jour, nouvelle adresse <https://cauvigny.neopse-site.fr>

Vous avez la possibilité de vous inscrire à la Newsletter en première page du site, cette démarche vous permettra d'être informé par mail lors de toute nouvelle diffusion.

Pour rappel aux personnes n'ayant pas encore fait ce choix, l'inscription à la newsletter vous permet de recevoir un mail à chaque nouvelle information de la mairie.



Retrouvez aussi ces informations importantes sur l'application **Panneau Pocket** directement sur votre portable.

Téléchargement gratuit.



## Prochaines manifestations

- ❖ Avril : Carnaval des enfants le 25 avril
- ❖ Mai : Fête du pain le 16 mai, Course de caisses à savon le 24 mai, Fête de l'enfance le 30 mai.
- ❖ Juin : Kermesse de l'école le 6 juin, Erratum : Gala de danse le 7 juin et non le 21 juin et Fête des Mavais le 13 juin.
- ❖ Juillet : Festival Electro le 11 juillet, Pique-nique de la Mavaise graine le 14 juillet.

**Ouvertures du secrétariat**  
Du mardi au samedi de 9h00 à 12h00  
Et le jeudi de 18h00 à 19h00

**Permanence du Maire**  
Jeudi de 18h00 à 19h00 sur RDV  
Vendredi de 11h00 à 12h00  
Samedi de 11h00 à 12h00

**Entreprise de Cauvigny**  
Lucie Art Tattoo  
1 Rue de la Maladrerie  
Tel : 06.38.64.74.11



2 rue de Senlis 60730 CAUVIGNY  
Téléphone : 03.44.07.38.19  
Courrier : [mairie.cauvigny@orange.fr](mailto:mairie.cauvigny@orange.fr)